



GARANTIE LIMITÉE TERMES ET CONDITIONS

*Numéros de série débutant par 66, 76 & 86 achetés à partir du 1^{er} juillet 2017.

IMPORTANT: Pour bénéficier de la garantie, vous devez enregistrer votre produit à bodyguardfitness.com

LIRE ATTENTIVEMENT LES TERMES ET CONDITIONS DE CETTE GARANTIE RÉSIDENIELLE AVANT D'UTILISER VOTRE APPAREIL D'EXERCICE BODYGUARD. EN UTILISANT VOTRE APPAREIL, VOUS CONSENTEZ À ÊTRE LIÉ PAR LES TERMES ET CONDITIONS QUI SUIVENT.

Garantie limitée

Bodyguard Fitness garanti tous ses produits neufs contre tous défauts de fabrication pour les périodes de garantie suivantes. La période de garantie débute à la date inscrite sur la facture d'achat du produit. **Cette garantie couvre seulement les défauts de fabrication découverts durant la période de garantie et est valable seulement pour l'acheteur original du produit.** Les pièces qui ont été réparées ou remplacées durant la période de garantie sont garanties pour la durée restante de la garantie originale. Pour toute réclamation, le propriétaire doit permettre à Bodyguard Fitness ou à son représentant de service d'inspecter la ou les pièces défectueuses. Les obligations de Bodyguard en vertu de cette garantie sont limitées comme suit:

Garantie, Durée et couverture

Type de garantie	Résidentielle		Commerciale
Modèles Séries Couverts	75	30, 40 & 45	30, 40, 45 & 75
Cadres	À vie	À vie	À vie
Moteur de tapis roulant	À vie	À vie	5 ans
Pièces limitées	À vie	10 ans	5 ans
Main d'œuvre limitée	3 ans	3 ans	2 ans
Bonus d'usure	3 ans	2 ans	6 mois

Note: Tous les frais d'expédition réguliers de pièces sous garantie sont payés par Bodyguard.

Conditions et Restrictions

Cette garantie est valide uniquement en vertu des conditions décrites ci-dessous:

- Cette garantie s'applique uniquement aux produits Bodyguard Fitness si:
 - Ils sont toujours la propriété de l'acheteur d'origine qui a fait l'enregistrement auprès de Bodyguard Fitness ou qui fourni une preuve d'achat du produit.
 - Ils sont installés et utilisés à l'intérieur d'un logement situé au Canada ou aux États-Unis.
 - Ils ont un numéro de série lisible et qui n'a pas été modifié ou effacé.
 - Le propriétaire a avisé son détaillant autorisé ou Bodyguard Fitness dans les 30 jours suivant la découverte du problème.
 - Les réclamations sont faites à l'intérieur de la durée de la garantie.
- Cette garantie ne couvre pas les dommages, bris, bruits ou les performances irrégulières du produit causés par:
 - Un câblage électrique qui ne respecte pas les codes et exigences électriques spécifiés dans le manuel de l'utilisateur de Bodyguard Fitness.
 - Un accident, une mauvaise utilisation, l'abus, une installation inappropriée, un service inapproprié, la modification de l'alignement ou du calibrage ou toute modification non approuvée.
 - Une absence de maintenance régulière telle que décrite dans le manuel de l'utilisateur** incluant mais ne se limitant pas au nettoyage du produit, au serrage des écrous externes, à l'entretien de la courroie et la surface de marche et à la rotation des roues.
- Cette garantie limitée ne couvre pas:
 - L'usure générale des pièces, incluant mais ne se limitant pas aux courroies, ponts (deck), appuis-pieds, poignées, patins ajustable, touches, revêtement des sièges.
 - Les pièces à usure normale et cosmétiques, incluant mais ne se limitant pas aux: piles, , et décalques.
 - Les mises à jour logiciels.
 - Les pièces et accessoires qui peuvent être utilisés avec les équipements Bodyguard Fitness comme des iPads, téléphones intelligents, iPods, écouteurs, etc.
 - frais/surcharges (péage) de déplacements doivent être facturée par le fournisseur
- La garantie de type "Bonus d'usure" couvre les pièces d'origines suivantes pour une usure causant des performances irrégulières lors de l'usage normal du produit.

Pièces couvertes: courroies, plate-forme (decks), roues.

La garantie bonus d'usure s'ajoute à la garantie limitée des pièces, qui couvre seulement les défauts de fabrication des pièces.

Pour être admissible à la garantie bonus d'usure, le produit doit être adéquatement entretenu tel que décrit dans la section de maintenance générale du manuel de l'utilisateur. Les pièces remplacées en vertu de la garantie de bonus d'usure sont couvertes pour le reste de la période initiale contre tout défaut de fabrication.

Important: La garantie limitée de main d'œuvre ne s'applique pas aux pièces remplacées en vertu de la garantie bonus d'usure. Seules les pièces de remplacement et les frais d'expédition sont couverts.

Renonciation et quittance

Les garanties offertes aux présentes sont les seules et unique garanties offertes par Bodyguard Fitness et remplacent toute représentations antérieures, contraires ou additionnelles, tant verbales qu'écrites. Toute garantie implicite, incluant la garantie de commercialisation et de réponse à un besoin particulier qui s'applique à toutes pièces décrites ci-dessus sont limitées dans le temps à la durée de garantie décrite pour ces pièces. Par les présentes, Bodyguard Fitness rejette toute obligation ou responsabilité, expresse ou implicite, émanant de toute loi ou autrement, en rapport avec toute non-conformité ou défaut de tout produit, incluant mais ne se limitant pas à: (a) toute obligation, responsabilité, droit, réclamation ou dommages, cause ou non par la négligence de Bodyguard Fitness ou de ses fournisseurs : and (b) toute obligation, responsabilité, droit, réclamation ou prtes ou dommages cause à tout équipement.

Unique recours

Pour tout produit qui n'est pas sujet à cette politique de garantie, Bodyguard Fitness fournira, à son entier discrétion, soit: (1) de réparer le produit (avec des pièces neuves ou à l'état neuf); (2) de remplacer; ou (3) de rembourser le prix d'achat du produit moins les frais d'installation de celui-ci. Les services de main-d'œuvre garantie peuvent être obtenu en contactant Bodyguard Fitness ou le détaillant autorisé de qui le produit a été acheté. Bodyguard Fitness rembourse les frais de main-d'œuvre au détaillant ou au réparation quqi effectue la réparation à domicile. Des frais de déplacement additionnels peuvent être facture au client par le détaillant. Ceci constitue le seul et unique recours auquel l'acheteur a droit pour les produits défectueux.

Exclusion de dommages additionnels.

Bodyguard Fitness et/ou ses fournisseurs n'assume aucune responsabilité ou obligation, émanant d'un contrat (incluant la garantie), tort (incluant toute négligence et responsabilité), ou autrement, pour des dommages à l'équipement, à la propriété, la perte de jouissance, la perte de revenus ou de profits, les coûts en capital, les coûts pour équipements de remplacement, et tout autre coût encouru par l'acheteur ou tout autre coût collatéraux, spéciaux, indirects, ou dommages, résultant ou non de non de la non disponibilité ou de l'utilisation, d'utilisation inappropriée ou de l'incapacité d'utiliser le produit.

Lois Applicables

Cette garantie résidentielle est régie et interprétée en vertu des lois de la province de Québec et des lois du Canada s'y appliquant.